

<b>Requérant (propriétaire)</b>	<b>Auteur de l'étude</b>
Société : .....	Société : .....
Nom : .....	Nom : .....
Adresse : .....	Adresse : .....
NPA/Lieu : .....	NPA/Lieu : .....
Tél. : .....	Tél. : .....
Fax : .....	Fax : .....
E-mail : .....	E-mail : .....

**Versement de l'aide financière à**

Titulaire du compte : .....

Nom de la banque ou CCP : .....

N° compte/IBAN : .....

**Planning des travaux subventionnés (dates : mois/an) et coût**

Début des travaux : ..... Fin des travaux : ..... Coût (CHF) : .....

**Bâtiment (uniquement pour bâtiment existant)**

Rue et n° : ..... Lieu-dit : .....

N° parcelle : ..... N° ECA : .....

Année de construction : .....

Affectation (selon SIA 380/1) :  Habitat collectif  Habitat individuel  Autres : .....

Surface chauffée brute du bâtiment ou SRE (m<sup>2</sup>) : ..... Nombre d'appartements : .....

**Caractéristiques techniques**

Capteurs :  Tubes sous vides  Sélectifs vitrés  Sélectifs non vitrés

Spécificités :  Préchauffage ECS (eau chaude) -> Nombre de personnes : .....

Appoint au chauffage -> Consommation du bâtiment (kWh) : .....

Fabricant des capteurs : ..... Désignation du modèle : .....

N° homologation SPF/OFEN : ..... Nombre de capteurs : .....

Surface nette capteurs (m<sup>2</sup>) : ..... Volume accumulateur d'eau (litres) : .....

Energie actuelle : ..... Energie d'appoint au solaire : .....

Remplacement d'une installation existante :  Oui  Non

**Documents à joindre obligatoirement à la demande**

- Autorisation communale de pose des capteurs
- Offre du fournisseur des équipements (description et prix)
- Calcul thermique Polysun (si surface >20 m<sup>2</sup>)

**Les dossiers incomplets seront retournés au requérant**

Conditions d'octroi		
Capteurs solaires thermiques	<u>Bâtiments individuels*<sup>1</sup></u> : Capteurs <10 m <sup>2</sup> : Forfait CHF 4'000.-- Capteurs >10 m <sup>2</sup> : Forfait CHF 4'000.-- + CHF 200.--/m <sup>2</sup> supplémentaire <b>Subvention max. CHF 6'000.--</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Capteurs testés et homologués par l'OFEN<sup>9</sup> ou SPF<sup>10</sup> à Rapperswil.</li> <li>• Chauffage de piscine non subventionné.</li> <li>• Maximum une demande par bâtiment.</li> </ul>
	<u>Bâtiments collectifs*<sup>2</sup> ou commerciaux*<sup>3</sup></u> : CHF 200.--/ m <sup>2</sup> <b>Subvention max. CHF 8'000.--</b>	

Un descriptif complet établi par le fournisseur pourra vous être demandé ultérieurement pour compléter le dossier.

**Pour pouvoir bénéficier d'une subvention, les travaux ne doivent pas débuter avant l'obtention de l'accusé de réception du dossier de demande de subventionnement.**

Le/la bénéficiaire a pris connaissance du règlement communal et des dispositions du « Fonds communal d'encouragement pour le développement durable », et s'engage à fournir tous les documents nécessaires.

Lieu et date : ..... Signature : .....

**Ce formulaire est à retourner au :**

Centre technique communal  
 Commission du fonds pour le développement durable  
 Ch. des Esserts 5  
 1024 Ecublens  
 Tél. 021 695 60 10

Décisions et visas (laisser libre)				
Reçu le : .....		N° de dossier : <input type="text"/>		
Initiales	Visa	<input type="checkbox"/> < 5'000.- <input type="checkbox"/> 5'000.- à 15'000.- <input type="checkbox"/> > 15'000.-	<input type="checkbox"/> Envoi accusé de réception ..... <input type="checkbox"/> Dossier validé le : ..... <input type="checkbox"/> Dossier refusé le : ..... ->envoi réponse le : .....	Visa
CDS				
MUN				
MUNPT				
Montant maximum octroyé : <input type="text"/>			Nom	Visa
Commentaires :				

Version 4-1.7.2014

\* Glossaire disponible dans les dispositions